

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2025

TRANSPOSITION DES ACCORDS NATIONAUX INTERPROFESSIONNELS - (N° 1617)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 76

présenté par
M. Viry

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 25, substituer aux mots :

« pratiques managériales mobilisables »,

les mots :

« modalités de gestion du personnel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.